

Procès-verbal n°2

Conseil d'école de Ménétrol

Date du conseil d'école : **Mardi 6 février 2018 à 18H**

PARTICIPANTS :

Fonction	NOM	présent	excusé	Absent
Président	Mme MAGNOL Téruef	X		
I.E.N ou représentant	Mme Sancier		X	
D.D.E.N.	Mme Pastor	X		
Maire ou représentants	Mme De Carvalho (Mme le maire)		X	
	Mr Mazure	X		
	Mme De Carvalho (conseillère municipale)	X		
	Mme Aguay		X	
Enseignants	Mme Bevilacqua	X		
	Mme Captier	X		
	Mme Charmetant	X		
	Mme Dueymes		X	
	Mme Silvain	X		
Représentants de parents d'élèves titulaires	Mme Ducrotoy	X		
	Mme Belaroui	X		
	Mme Trouilloud	X		
	Mme Meulnet	X		
Suppléants	Mr Jolliet	X		
	Mme Mondon	X		
	Mme Petit		X	

L'ordre du jour de ce Conseil d'école sera le suivant :

I - Questions vie scolaire:

- 1- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018.
- 2- Les rythmes scolaires.
- 3- Projets des représentants des parents d'élèves.

II- Questions Pédagogiques:

- 4- Projets des 2ème et 3ème trimestres: sorties et séjour à Guédelon.
- 5- Présentation de l'avenant au projet d'école et au projet d'établissement.

III - Questions péri-scolaires:

- 6- La cantine
- 7- Les T.A.P.
- 8- Le centre de Loisirs

Le secrétaire de la séance :

Mme Bevilacqua Amélie

Le président :

Mme Magnol Téruef Domitie

I - Questions vie scolaire:

1- **Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018.**

La rentrée scolaire 2018 comptera (selon les informations que nous avons à ce jour) :

- 28 CP / 15 CE1 / 22 CE2 / 18 CM1 / 22 CM2 soit un total de 105 élèves et environ 26 élèves par classe. Cette année nous sommes actuellement à 101 élèves, nous aurions donc, sans compter de nouvelles inscriptions, 4 élèves de plus que cette année scolaire.

2- **Les rythmes scolaires.**

La loi actuelle indique que le rythme scolaire doit être de 4 jours et demi. Si les rythmes doivent changer, c'est à la mairie de demander une dérogation au directeur académique des services de l'Éducation Nationale. Les représentants de parents d'élèves ont fait passer un questionnaire pour connaître l'avis général des parents des élèves de l'école. En élémentaire le résultat a été le suivant :

- Cas 1 : Retour à la semaine de 4 jours > 50
- Cas 2 : Maintien de la semaine de 5 jours comme actuellement > 33
- Cas 3 : Maintien de la semaine de 5 jours avec une après-midi libérée pour les T.A.P. > 2

Nous devons aujourd'hui voter pour savoir si l'ensemble des représentants du conseil d'école émet un avis favorable ou défavorable pour un retour à la semaine de 4 jours. Après échanges entre les élus de la mairie, les représentants de parents d'élèves et les enseignants, le conseil d'école émet un avis favorable pour 4 jours.

L'organisation prévue si les nouveaux rythmes sont validés :

- Horaires : 8h30 11h30 13h30 16h30
- Périscolaire : choix : mercredi matin avec repas à midi – après midi avec repas à midi ou toute la journée.

3- **Projets des représentants des parents d'élèves.**

Les représentants de parents d'élèves ont organisé au mois de décembre une vente de calendriers dont les bénéfices ont été reversés à la coopérative scolaire d'un montant de 406 euros pour l'élémentaire. Nous les remercions.

- 4 mars : bourse de puériculture avec l'association les Roy des Champs. Appel aux bonnes volontés pour aider.
- Dès la rentrée de février, une vente de bulbe sera proposée sur commande pour aider à financer le séjour scolaire.
- Le 6 avril, les représentants de parents d'élèves organiseront un bal costumé avec tombola : (avec éventuellement un repas pour ceux qui le souhaiteraient.)

II- Questions Pédagogiques:

4- **Projets des 2ème et 3ème trimestres: sorties et séjour à Guédelon.**

> **Les sorties et interventions :**

- **Projet premier foot** classe de Mme Silvain. Bilan : Très positif. Trois stagiaires STAPS ont animé des ateliers pendant 6 séances. De plus, la classe a été inscrite à un concours pour produire une œuvre plastique sur le thème du foot ce qui permettrait de gagner du matériel sportif pour l'école.
- **Après-midi coopérative** le vendredi avant les vacances scolaires : les élèves du CP au CM2 ont été mixés pour créer des groupes multi-âges. Ils ont participé à différents ateliers proposés par chaque enseignante pour favoriser les échanges et la coopération.
- **La piscine** a débuté mardi 30 janvier et s'achèvera le mardi 3 avril 2018. Les élèves du CP au CM1 auront donc 8 séances de natation. Les enseignantes remercient vivement les parents accompagnateurs. Un mot d'information pour les enfants dispensés de piscine va être donné aux familles dans le cahier de liaison.
- **Visite au musée Mandet** : nous avons poursuivi nos visites sur le thème du Moyen âge au musée Mandet de Riom. D'ici fin mars, toutes les classes auront visité la collection permanente sur les objets et mobiliers du moyen âge au musée Mandet et participé à l'exposition « Banquets et Ripailles » sur le thème de la nourriture au Moyen âge avec un atelier épice proposé à l'office de Tourisme.

âge au musée Mandet et participé à l'exposition « Banquets et Ripailles » sur le thème de la nourriture au Moyen âge avec un atelier épice proposé à l'office de Tourisme.

Liaison école-collège :

- ◆ les CM1-CM2 vont au collège **jeudi 8 février** pour assister à des ateliers sciences/physique/chimie et mathématiques avec des élèves de 6^{ème}. Nous mangerons au self du collège. Nous tenons à remercier la mairie de financer les repas des 26 élèves de CM1 CM2. Nous rentrerons vers 13H30 à l'école. La classe de Mme Silvain participera à une journée anglaise au collège et de ce fait n'ira pas à la piscine le mardi 27 mars.
- ◆ Une enseignante d'allemand du collège Jean Vilar est intervenue à raison de 2 heures dans la classe des CM1-CM2. Elle est venue leur donner deux séances de cours d'Allemand afin de les sensibiliser à cette langue vivante. Le collège propose une section bilingue anglais-allemand.
- ◆ Intervention de Mr Provenchère (principal adjoint du collège Jean Vilar) auprès des parents des élèves de CM2. Cette réunion d'informations aura lieu le **mardi 27 mars à 18h** dans la classe de Mme Magnol-Téruel et une journée porte-ouverte au collège sera proposée le **vendredi 30 mars de 16h45 à 18h**.

- L'école des sciences : Les élèves de cycle 2 sont partis le **jeudi 25 janvier** à Châteauneuf-les-Bains pour participer à une journée science sur le thème « Soulevez une lourde charge avec les machines du Moyen-âge » Bilan : Très positif. Il y a eu 2 ateliers : manipulation de poulies et équilibre : construction de mobiles. Les élèves de Mme Silvain et de Mme Magnol participeront à leur tour à cette journée le **vendredi 15 juin** mais sur le thème de « l'astronomie ».

Projet La grande Lessive aura lieu le **jeudi 29 mars**. Il s'agit d'un projet artistique international qui réunira les productions plastiques de tous les élèves du groupe scolaire « maternelle et élémentaire », dans la cour de récréation. Le thème est commun à tous les participants : pour l'édition de mars, il s'agit de « *Pierres à images et pierres à imaginer* ». Nous inviterons les parents et habitants de Ménérol qui le souhaitent à venir admirer le travail des enfants. Les directrices feront passer un mot d'informations quand l'organisation sera fixée.

Le printemps des poètes accueille cette année David Dumortier. Il viendra à la rencontre des élèves le lundi 12 mars dans certaines classes pour réaliser un échange autour de la poésie.

Projet sur le thème de l'eau proposé par la mairie en lien avec l'opération de nettoyage des abords des ruisseaux à Ménérol le **samedi 7 avril**. Nous attendons plus de renseignements pour organiser une intervention dans nos classes avec nos élèves afin de les sensibiliser à cette action et qu'ils puissent être nombreux à vouloir participer à cet événement dans leur commune.

La fête du court métrage : Nous ferons participer l'ensemble des élèves du groupe scolaire à une projection de films courts dans le cadre de la fête du court métrage nationale et internationale qui a lieu du **14 mars au 20 mars**. Des programmations sont proposées selon les âges de nos élèves.

>Le séjour scolaire au château de Guédelon :

L'organisation pour ce séjour se précise et l'équipe enseignante est en train de monter le dossier pour validation à notre inspection. Nous avons fait passer un mot aux familles afin de savoir le nombre de participants qui conditionnera également la validation de notre dossier.

Les enseignantes organiseront une réunion d'informations rapidement après les vacances afin de donner toutes les informations aux parents.

Budget prévisionnel : 6 100€ pour l'hébergement/ repas +2400 € de transport +1650€ d'ateliers pédagogiques = 10 210 € en tout. Les enseignantes se concerteront pour établir le budget par enfant.

5- Présentation de l'avenant au projet d'école et au projet d'établissement.

Cette année nous avons un avenant à rajouter au projet d'école et à présenter au 2ème conseil d'école. Suite aux nouveaux programmes, le cycle 3 est à cheval entre l'école élémentaire et le collège. Dans un souci de continuité pédagogique, nous établissons des projets communs avec le collège. Ce document est donc identique pour notre école et le collège Jean Vilar.

Les pistes de travail pour cette année sont une réflexion sur la démarche scientifique au cycle 3 et sur l'étude d'albums en anglais communs aux élèves de 6^{ème} et d'élémentaire pour utiliser le même vocabulaire et la même démarche d'apprentissage.

III - Questions péri-scolaires:

6- La cantine :

Un retour positif des élèves sur le temps de cantine où les repas se passent mieux. Les parents d'élèves demandent toutefois des informations sur la commission cantine.

Réponse : vous pouvez demander des informations à l'adresse : commission.restauration-menétrol@laposte.net . Il y aura une date prévue la 1ere semaine de la rentrée pour une concertation de la commission cantine.

Enfin, les parents d'élèves se demandent si le personnel utilise des outils mis à leur disposition pour gérer les incivilités ? Une réflexion aura lieu lors de cette concertation pour éventuellement établir un système de communication avec les familles pour qu'il y ait un retour sur les incivilités des élèves sur le temps de cantine.

7- Les T.A.P. :

Retour positif sur l'atelier « animation » des TAP : les élèves de CM1-CM2 participent à des activités de danse, sport ou dessin avec les enfants plus jeunes ; de maternelle. Cet atelier a bien été apprécié par l'ensemble des enfants, petits et grands ainsi que des parents.

8- Le centre de Loisirs :

- Certains parents sont dans l'attente d'une journée portes ouvertes au centre de loisirs, afin d'accueillir de nouvelles familles.
- Fonctionnement du centre de loisirs le mercredi à la journée ou à la demi-journée avec la suppression des TAP. Repas obligatoire qu'il y ait demi-journée ou pas.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h12.

Le secrétaire de la séance :

Mme Bevilacqua

Le président :

Mme Magnol Téruel Domitie